



CRITERES DE SELECTION 2015-2022

APPEL A PROJETS MESURE 421

Soutien aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles dans les industries agroalimentaires

	Libellé	Note Maximum
CATEGORIE 1 : TAILLE DE L'ENTREPRISE		
	PME	5
	ETI	3
	Groupe	1
CATEGORIE 2 : THEMATIQUE LIEE AU PROJET		
	Impact sur la compétitivité	8
	Impact sur les conditions de travail	4
	Impact sur l'efficacité énergétique	4
	Impact sur l'environnement	4
	Impact sur la qualité et/ou la sécurité des aliments	3
CATEGORIE 3 : THEMATIQUE REGIONALE		
	Capacité à porter le projet et importance des investissements (moyens humains et financiers)	3
	Impact sur l'emploi	3
	Impact sur l'amont agricole	3
	Impact sur les filières stratégiques	3
	NOTE GLOBALE	40

Pour être sélectionnés, les projets devront avoir une note globale minimum de 20/40.